N°3.

Illmo e Exmo Snr.

Tenho a honra de accusar a recepção do Officio Nº. 3. de V Exª., e de agradecer-lhe infinitamente as communicações, que nelle me fez, e nos mais papeis, que o acompanhavão.

Afflicto com os cuidados, que me causavão as desagradaveis noticias de Portugal atroalhadas pelos ultimos jornáes, soube dar o devido apreço ao bem entendido plano de conducta, que se pro= põe para ser adoptado pelas Legações Brasileiras, e que tende a obstar os desmanchos, e illegitimas tentativas dos rebeldes Portu= guezes.

Os justos e briosos passos já dados pela Legação de Lon= dres, de Vienna, e pela de V Exª. não podião deixar de me estimular; e se bem que me achasse em huma côrte, que pouco ou nenhum peso póde ter no negocio, de que se trata, julguei comtudo dever conformar-me com o proceder das mais Legações do Brasil, e pedir tambem a este Governo que retirasse o seu Encarregado de Negocios de Portugal; para o que lhe dirigi a carta, de que lhe envio copia nesta occasião.

Foi a minha requisição algum tanto mo= dificada, por isso que já posteriores noticias affirmavão, que

o Serenissimo Infante D. Miguel parecia querer desistir dos seus mal aconselhados intentos. Ainda não tive re=posta alguma: porem logo que a tiver, tudo o que della jul=gar interessante communicar a V.Ex.a, não deixarei de levar ao seu conhecimento; o que tambem terei o cuidado de fazer a respeito dos mais passos, que der junto desta Côrte, sobre ne=gocio, em que nos achamos empenhados.

Deus Guarde a V.Ex.a Napoles 3 de Junho de 1828.

Ill.mo e Ex.mo Snr João Antonio Pereira da Cunha.

Marquez de Sanbaté

Cathcart.

Naples ce 31 Mai 1828. = Monsieur le Ministre. =

Les évènemens dernièrement arrivés en Portugal portent en eux-mêmes un caractère trop alarmant pour ne pas avoir appelé l'attention de V.Ex.ce; et je suis convaincu qu'elle ne peut ignorer les impressions désagréables qui en ont été le résultat. Quant à moi, je puis vous assurer, Monsieur, que les nouvelles répandues dans ces derniers jours par les journaux, sur les affaires du Portugal, m'ont fait éprouver de pénibles inquiétudes. Toutefois me réposant sur la foi des sermens de fidélité et d'obéissance, que Monsg. l'Infant D. Miguel avait fait à S. M. l'Empereur son frère, et son Roi légi-time, je me laissais bercer de l'espoir, que ce prince, sans se méprendre sur ses véritables intérêts, donnerait aux affaires de ce royaume une tournure plus favorable; et j'étais même enclin à croire qu'il y avait de l'épagération dans les bruits qui ont été répandus. Mais c'est avec une profonde douleur, que j'annonce à V.Ex.ce qu'ils ne sont que trop vrais; et je viens d'apprendre que les Ministres du Brésil résidents à Londres, à Vienne, et à Paris se sont déjà adressés aux Gouvernemens respectifs, pour se plaindre contre les prin-cipes qu'on veut faire proclamer en Portugal, et pour demander, au nom de l'Empereur mon Auguste Maître, le prompt rappel de leurs Mi-nistres accrédités à Lisbonne. Ce sont eux qui m'ont fait par-venir la copie du Décret de Monsg. l'Infant D. Miguel, que je me fais un devoir d'envoyer à V.Ex.ce en cette occasion. Ce Décret ne laisse plus aucun doute sur la manifestation des cri-minelles intentions de la Municipalité de Lisbonne; et

par. conséquent je me crois obligé et autorisé par la nature des choses, et par l'importance de l'objet, à m'adresser aussi à V.Ex.ce pour la prier de porter cette affaire à la haute connaissance de S. M. Sicilienne; d'y employer vos lumières pour faire sentir à S. M. tout l'inconvénient des évènemens monstrueux, et des procédés illégitimes qui ont eu lieu en Portugal; et de la supplier de manifester sa désapprobation à de tels actes par le rappel de Son Chargé d'Affaires à Lisbonne, une fois que S. A. R. Mons.g. l'Infant D. Miguel, continuant à se laisser séduire par des flatteurs traîtres à leurs sermens, ne désapprouve pas les démarches criminelles de la Municipalité de Lisbonne. Telle est, Monsieur, la demande que les circonstances me forcent à vous prier de porter à la connaissance de S. M. Sicilienne: je puis assurer à V.Ex.ce que tout l'accueil, que S. M. daignera y faire, sera considéré comme une marque d'amitié par S. M. l'Empereur mon Maître. = J'ai l'honneur d'être = De Votre Excellence &c. = Son Excellence M.r le Ch.er de Medici, Conseiller, Ministre Secrétaire d'État, et Chargé du Portefeuille des Affaires Etrangères de S. M. le Roi des Deux Siciles. =

Está conforme.

Araujo Ribeiro.

1828

Da Legação de Napoles.—